

Union Nautique des Associations du Port de la Pointe Rouge
A.P.I.P.R. – A.S.P.T.T. – C.N.P.R.S. – S.N.C.V.C. - U.T.P.E.P.R.

Grande journée U.N.A.P.P.R. le 19 mai 2012

Participation à la grillade

à renvoyer ou déposer dans la boîte à lettres de l'APIPR avant le 13 mai 2012

A.P.I.P.R. - A.S.P.T.T. - C.N.P.R.S. - S.N.C.V.C. (entourez le sigle de votre association)

M

Participera à la grillade du Samedi 19 Mai 2012

et sera accompagné(e) de personnes

Ci joint un chèque à l'ordre de l'APIPR d'un montant de :€

en règlement de la participation de 15€ par personne.